

The background of the central image is a collage of various wood slices, showing natural grain patterns and textures in shades of light brown and tan. The slices are arranged in an overlapping, organic pattern.

I.

ÉCONOMIE
CIRCULAIRE
ET
MULTI-
FONCTIONNALITÉ

Présentation de la table ronde	16
Cathy Veil <i>ESPI Paris</i>	
Conditions et freins à l'économie circulaire dans le BTP	20
Sylvain Bordebeure <i>ADEME</i>	
Économie circulaire et droit de la concurrence : mariage de raison ou union impossible ?	24
Lionel Roche <i>Aklea</i>	
Les freins à l'économie circulaire dans l'immobilier : retours d'expérience	42
Caroline Bouteloup et Joanne Peirani <i>Kardham</i>	
Le procédé constructif Nano® : flexibilité de conception et de transformation pour de nouveaux modèles économique et urbanistique	46
Damien Cacouault <i>Agilcare Construction</i>	
La construction d'ossature de murs en bois qui recycle des palettes	50
Jean-Claude Escriva <i>Sofrinnov</i>	
La symbiose industrielle et urbaine, une stratégie innovante pour la bioéconomie : le cas de la bioraffinerie de Bazancourt-Pomacle	54
Manuel E. Morales <i>NEOMA Business School</i>	

PRÉSENTATION

Cathy Veil,
enseignante-chercheuse, ESPI Paris

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET MULTIFONCTIONNALITÉ :
cette première table ronde s'inscrit dans une réflexion sur l'économie circulaire et, plus largement, sur le secteur de l'immobilier.

Dès 1966, Kenneth E. Boulding présente la Terre comme un système économique fermé caractérisé non pas par des interrelations linéaires entre l'économie et l'environnement naturel, mais par des relations circulaires (Boulding, 1966). Par la suite, David W. Pearce et R. Kerry Turner (1990) ont montré l'intérêt d'une approche holiste de l'économie et de l'environnement, en mettant en évidence les interrelations entre système économique et système naturel. L'approche holiste oriente la réflexion et l'action vers la mise en œuvre d'une économie circulaire à l'échelle globale.

Sylvain Bordebeure (ADEME) nous révèle la complexité du modèle économique de l'économie circulaire pour le BTP et la multiplicité des parties prenantes dans les projets de construction. En revenant sur le BTP comme premier secteur créateur de déchets, l'auteur nous rappelle comment les déchets peuvent devenir un levier pour créer de la valeur, et ce dès la phase de conception.

Selon Pearce et Turner, l'économie linéaire, caractéristique de l'organisation économique et sociale de nos

sociétés, de leurs valeurs, de leurs normes et institutions, est tributaire de nos représentations du monde. Ces dernières ont longtemps négligé les liens entre l'humain, son système économique, juridique et l'environnement naturel.

Lionel Roche (Aklea) s'interroge sur les liens entre l'économie circulaire et le droit de la concurrence : est-ce un mariage de raison ou une union impossible ? Cette contribution, en définissant l'économie circulaire, permet de la situer précisément dans le système normatif au plan européen comme au plan national. Quelle est l'échelle territoriale pertinente pour établir les conditions d'un partenariat d'innovation territoriale répondant aux objectifs de l'économie circulaire et territoriale ? Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP) sont par exemple, selon l'auteur, l'échelon pertinent mais, en développant des coopérations multipartites, ils vont se heurter aux principes relevant du droit de la concurrence. Ainsi, l'incompatibilité entre les enjeux de l'économie circulaire et ceux du droit de la concurrence pousse ►



à concevoir de nouvelles formes de régulation et un nouvel ordre public écologique intégrant l'environnement comme la priorité et non comme l'exception.

Caroline Bouteloup et **Joanne Peirani** (*Kardham*) s'interrogent sur les obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre de projets d'aménagement, menés pour des bureaux à Paris et en région parisienne, qui relèvent de la démarche d'économie circulaire. Ces freins sont de quatre ordres : comportementaux, réglementaires et juridiques, techniques et, enfin, liés au marché. L'ensemble des difficultés sur le terrain auquel se heurtent les équipes montre, notamment, l'importance de leur formation, de l'anticipation ainsi que de l'étroite collaboration entre les partenaires.

L'économie circulaire, à l'échelle globale, correspond à la mise en œuvre d'un modèle d'équilibre de mobilisation des matériaux reposant sur les trois fonctions de l'environnement pour l'humain : pourvoyeur de ressources, source directe d'utilité et assimilateur de déchets (Pearce & Turner, 1990). Un flux circulaire soutenable doit permettre la création d'utilité tout en assurant que la consommation des ressources naturelles renouvelables s'effectue à un rythme qui n'excède pas le rendement de la ressource et que la capacité d'assimilation des déchets par l'environnement est préservée. C'est pour cela que les deux propositions suivantes sont vertueuses quant aux principes de circularité de la gestion des ressources existantes des matériaux et des ressources naturelles.

Damien Cacouault (*Agilcare Construction*) présente le procédé constructif innovant Nano® qui, par sa flexibilité de conception et de transformation, permet de repenser la ville à travers la construction renouvelable. Le réemploi des matériaux et la fabrication hors site sont prévus ex ante et rendent possible un modèle où l'usage est au cœur de la réflexion et des nouveaux modèles économiques. L'économie de la fonctionnalité participe ainsi au développement de nouveaux usages : urbanisme temporaire, changement de destination des bâtiments, réversibilité...

Jean-Claude Escriva (*Sofrinnov*) explique la construction d'ossature de murs en bois qui recycle des palettes. Cette contribution vise à montrer comment la palette peut être au centre d'un cercle vertueux de l'économie circulaire, mais aussi de celui de l'économie sociale et solidaire (ESS). Ceci permet de retrouver les trois dimensions du développement durable : environnementale, avec le recyclage de palettes et la réutilisation de matériaux ; économique, avec une innovation dans la mise en œuvre en permettant d'avoir un modèle économique viable ; et sociale, car ce concept s'adresse à un large public. D'ailleurs, l'économie circulaire revêt une forte composante sociale, notamment en matière d'insertion, et peut profiter aux territoires (Richez-Battesti & Vallade, 2017).

L'immobilier au sens large est générateur d'emplois locaux et peut relever de logiques de l'ESS. Ainsi, la prégnance des problématiques socio-environnementales ►



“

L'économie linéaire est tributaire de nos représentations du monde. Ces dernières ont longtemps négligé les liens entre l'humain, son système économique, juridique et l'environnement naturel.

”



Cathy Veil. © Groupe ESPI.

en ce début de XXI^e siècle pousse les acteurs publics et privés à intégrer les principes de l'économie circulaire. Il semble donc nécessaire de s'intéresser aux modalités de leur application. Celle-ci ne consiste pas simplement à créer un système de recyclage, mais elle pose des problèmes tant juridiques qu'économiques impliquant la création de véritables réseaux, écosystèmes de production, voire écosystèmes d'innovation (Cohendet & Simon, 2015).

La dernière contribution, de **Manuel E. Morales** (NEOMA Business School), met en lumière un écosystème, une symbiose industrielle et urbaine, où toutes les parties prenantes sont impliquées et où les déchets sont des ressources. Cette symbiose industrielle et urbaine est rattachée ici à un territoire, celui de la bioraffinerie de Bazancourt-Pomacle. Elle est la représentation d'un écosystème social innovant où la gouvernance des parties prenantes permet de répondre aux objectifs de développement durable du fait de l'action collective partagée.

RÉFÉRENCES

Boulding, K. E. (1966). *The Economics of the Coming Spaceship Earth*. Dans H. Jarrett (dir.), *Environmental Quality in a Growing Economy* (p. 3-14), Resources for the Future/Johns Hopkins University Press.

Cohendet, P., & Simon, L. (2015). Introduction to the Special Issue on Creativity in Innovation. *Technology Innovation Management Review*, 5(7), 5-13.

Pearce, D. W., & Turner, K. R. (1990). *Economics of Natural Resources and the Environment*. Johns Hopkins University Press.

Richez-Battesti, N., & Vallade, D. (2017). ESS, territoire et régime de solidarité : l'innovation sociale comme levier pour une « ville solidaire » ? *Management & Avenir*, 97(7), 105-127.

Théâtre Jean-Claude-Carrière à Montpellier, dont la construction repose sur les principes du projet BAZED (cf. p. 22). © Julien Guastella.

